

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

FACULTE DES LETTRES ET LANGUES

DEPARTEMENT DE LITTERATURES ET LANGUE FRANCAISE

MASTER II MODULE MORPHOLOGIE ET SEMANTIQUE LEXICALE 2020/2021

SEMESTRE III 2020/2021

COURS

1. Morphologie

Dérivation et composition

La création de mots nouveaux en langue française se réalise selon deux grands procédés : la dérivation et la composition.

La dérivation

1. La dérivation affixale

A partir d'une base préexistante (mot existant déjà), on obtient un nouveau mot en y ajoutant un préfixe au début ex : faire/ **dé**faire où à la fin un suffixe, ex : laver/ lav**age**. Préfixes et suffixes sont des affixes.

Les préfixes ne changent pas la classe grammaticale du mot : faire et défaire est toujours un verbe. Tandis que le suffixe change la classe grammaticale du mot : laver est un verbe, lavage est un nom.

La dérivation est dite synthétique lorsque la base reçoit à la fois un préfixe et un suffixe : encadrement/ **en cadre ment**.

La dérivation est dite régressive lorsqu'il s'agit de suppression de lettre finale accorder/ accord.

La dérivation non affixale

Elle est dite dérivation par conversion (changement), dite aussi impropre : vrai/faux sont des adjectifs qui donnent des noms le vrai et le faux.

NB. Ne pas confondre la dérivation avec la désinence. Les désinences sont les marques du pluriel, féminin... ils ne participent pas à la dérivation.

La composition

La composition consiste à former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots. On distingue deux types de composition : la composition populaire (typiquement française) et la composition savante.

La composition populaire

Composés à base verbale

Un ouvre-boîte est un « Instrument coupant, servant à ouvrir les boîtes de conserve(*PRE*). Cette définition montre que la composition ici a nominalisé une séquence (*ouvrir les boîtes de conserve*) en conservant l'ordre des mots français qui placent le verbe devant son complément. De nombreux mots français suivent ce modèle : *couvre-lit, lave-linge, lave-vaisselle, portemanteau, porte-monnaie, prie-Dieu, sèche-cheveux*. Dans tous les cas le nom composé est masculin (genre non-marqué).

Composés à base nominale

Une porte-fenêtre est » Une porte qui descend jusqu'au niveau du sol, et qui s'ouvre de plain-pied sur un balcon une terrasse, un jardin faisant ainsi office de porte. Ainsi un peau-rouge est un Indien d'Amérique. Les composés à base nominale ne respectent pas toujours cette règle : ainsi on peut avoir un rouge-gorge.

Les composés savants

Les composés très nombreux en français et dans toutes les langues romanes et mêmes germaniques sont directement empruntés au grec et au latin où formés en français à partir des bases grecques où latines non autonomes en français : *géographie, philosophie, misanthrope, phthisiologie...*

Evolution de cette bipartition (dérivation et composition)

L'opposition traditionnelle entre composition savante et composition populaire s'efface au profit de procédés nouveaux qui s'appliquent aussi bien à des bases françaises qu'à des bases empruntées aux langues classiques (grec et latin).

La synapsie

Sur le modèle de *pomme de terre plat à barbe* modèles anciens, la formation d'unités lexicales particulières acquièrent la stabilité morphologique et sémantique d'un lexème. Ainsi « un aigle pêcheur à tête

blanche » qui est un syntagme descriptif de création occasionnelle a acquis la stabilité et est donné dans la nomenclature zoologique comme le nom usuel d'un oiseau particulier.

Abréviation et troncation

La composition savante se développe dans la troncation et l'abréviation : l'automobile s'abrège en *auto*, la télévision s'abrège en *télé*. Ces nouveaux mots issus de l'abréviation servent de bases à de nouveaux mots tels *télespectateur*.

Le mot valise

Mode de création d'unités lexicales, surtout nominales, qui se caractérise par le télescopage de deux bases, dont chacune est tronquée, mais de sorte que le mot créé conserve une partie commune aux deux bases. Ainsi le mot *informatique* a été obtenu par la contraction d'**information** **automatique**. Cette caractéristique se retrouve assez significativement dans la création littéraire et ludique.

La siglaison et l'acronymie

La siglaison

Elle consiste à prononcer une suite de mots qui forme une unité sémantique en la suite des initiales qui composent cette unité. Chacun des mots du syntagme est réduit à son initiale.. Le **Syndrome d'Immunité Déficience Acquise** devient le *sida*. L'acronymie consiste à modifier le sigle pour permettre une bonne prononciation. CAPES (Certificat d'Aptitude pour l'Enseignement Secondaire) se prononce par exemple [KAPES] et non [KAP].

Ce vocabulaire est présent dans les domaines scientifiques, vocabulaire spécialisé (technique, médical...)

2. La sémantique lexicale

Lexique et vocabulaire

Qu'est ce que le lexique ?

Le PRE (2007) le définit ainsi « l'ensemble indéterminé des éléments signifiants stables (mots ou locutions...) d'une langue considéré abstraitement comme une des composantes formant cette langue. »

Autrement dit le lexique est l'ensemble des mots qui compose une langue donnée, mis à disposition de tout locuteur.

Le vocabulaire est l'unité sémantique (mot) employé dans une phrase. C'est donc le discours qui assure la conversion du lexème en vocable. Le lexique est le domaine du virtuel, le vocabulaire est le lexème actualisé dans un discours, ou apparait le sens du mot.

Les relations lexicales

La synonymie

Deux mots sont dits synonymes, lorsqu'ils peuvent commuter dans un même énoncé sans que le sens en soit modifié. Ainsi battre et frapper peuvent se substituer dans la phrase : il l'a frappé/ battu violemment.

En réalité, les linguistes s'accordent à dire que la synonymie absolue est un leurre (Picoche). La synonymie parfaite peut se rencontrer dans les langues de spécialité. Les différences entre les synonymes se manifestent sur les trois plans syntaxique, sémantique et pragmatique.

Les différences syntaxiques

Les différences entre les synonymes apparaissent dans les différents contextes : deux mots sont synonymes dans certains environnements et non dans d'autres : *battre* et *frapper* sont synonyme dans *elle a battu/ frappé l'enfant* et ne le sont plus dans *elle a battu/frappé* le record*. Cette dimension du lexique est due en grande partie à la polysémie, est et dénommée synonymie partielle ou contextuelle.

Les différences sémantiques

Les différences, ici dans les synonymes portent sur des sèmes spécifiques des unités : *cime* se distingue de *sommet* par le sème pointu, *lassitude* et *épuisement* désignent le même état physique que *fatigue* mais avec une différence de degrés, ce sont des synonymes intensifs.

Les différences pragmatiques

Les synonymes lorsqu'ils ont le même sens dénotatif diffèrent par leur signifié connotatif ou pragmatique : les niveaux de langue attestent de cette différence, terme marqué ou non marqué : *pantalon/futal*, *tête/tronche*,

chaussures/ souliers/ pompes/ tatanes... Des variations liées aussi à l'opposition langue standard/langue de spécialité, *rhume/rhinite*.

L'antonymie

Les antonymes sont traditionnellement définis comme des mots de sens contraire. Ils paraissent ainsi opposés aux synonymes. L'antonymie comme la synonymie peut-être partielle puisque un terme polysémique peut selon ses divers emplois recevoir différents antonymes. Deux mots antonymes partagent toujours un sème commun. La relation d'antonymie unit deux mots de même catégorie grammaticale ayant une partie de leur sémème en commun. Cette relation s'organise en types d'oppositions principalement binaires d'antonymes. On distingue trois types.

1. Antonymes contradictoires ou complémentaires

Ils sont en relation de rupture totale. La négation de l'un entraîne l'affirmation de l'autre : soit le couple *mort/vivant*, les deux mots ne peuvent être niés simultanément.

2. Antonymes contraire ou gradables

Ces mots autorisent l'existence des degrés intermédiaires. Ainsi les couples, *grand/petit, chaud/froid, riche/pauvre*. Une échelle variable existe dans chaque couple, ces antonymes se distinguent des contradictoires sur deux points essentiels. Ils sont sujets à la gradation : *il est assez grand (moins, plus...)*. On ne peut pas dire *il est assez marié*. Par ailleurs la négation d'un des deux mots n'entraîne pas automatiquement l'affirmation de l'autre. Dire il n'est pas grand ne signifie pas nécessairement qu'il est petit, il peut être moyen.

3. Antonymes converses ou réciproques

La relation d'oppositions dans ce couple de mots, *mari/femme, donner/recevoir*, se manifeste par la permutation des actants : *Jean est le mari de Juliette/ Juliette est la femme de Jean*. Mari et femme entretiennent une relation converse. Le test de permutation permet de vérifier la réciprocité.

La polysémie

La polysémie est un trait constitutif de toutes les langues naturelles. Elle participe à l'économie dans les langues. Une même unité renvoie à plusieurs

usages différents. Grace à cette ressource, une langue est apte avec un minimum de mots exprimer une infinité de contenus inédits.

Monosémie, polysémie et homonymie

Le mot polysémique (ou polysème) s'oppose au mot monosémique. Le polysème présente une pluralité d'acceptions correspondants à des emplois différents : canard à plusieurs acceptions « animal », sucre trempé », « note », « fausse nouvelle ». Il y a un signe pour plusieurs signifiés. Le mot monosémique a une seule acception, un signifiant pour un signifié. Décélérer signifie *réduire la vitesse*.

Deux caractéristiques distinguent de manière générale le polysème du mot monosémique.

La polysémie relève du lexique général (foyer, instruire, bureau, terre...) alors que le mot monosémique relève surtout des langues spécialisées (phonème, hydrocarbure, azote...). Le polysème a une fréquence élevée d'emplois contrairement aux mots monosémiques (être, faire, pouvoir, homme, jour) sont les mots les plus fréquents en français.

L'homonymie

Homonymes, homophones et homographes

Les homonymes sont des signes dont la forme est identique, le signifiant et le sens différent, le signifié. Les homophones, qui n'ont pas une graphie identique, se prononcent de la même manière (*maire, mère mer*), les homographes ont une même orthographe, des signifiants identiques (*avocat* (fruit), *avocat* (auxiliaire de justice)).

Il faut ajouter à cela les paronymes termes dont les signifiants sont proches (*collision/collusion* considérés par certains linguistes comme une homonymie imparfaite).

La hiérarchie

Hyponymie, hypéronymie

Un autre aspect du vocabulaire structure les unités du plus général au plus spécifique. L'hypéronyme est le terme général incluant d'autres termes plus précis. Ainsi, fruit est l'hypéronyme de banane ; banane est l'hyponyme de fruit. Banane, pomme, orange sont Cohyponymes de fruit. C'est une organisation du lexique qu'exploitent les définitions lexicographiques

(dictionnaires) : Fonte : alliage de fonte et de carbone, *alliage est l'hypéronyme de fonte, fonte est l'hyponyme de alliage.*

Signification et désignation : la coréférence dans les discours

Un autre aspect des vocabulaires illustre le jeu de la signification et de la désignation. Les discours mettent en place en fonction de leurs propos, un système de coréférence entre des mots différents : ainsi dans ce poème de Baudelaire

L'ALBATROS

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage
Prennent des **albatros**, vastes oiseaux des mers,
Qui suivent, indolents compagnons de
voyage, Le navire glissant sur les gouffres
amers.

A peine les ont-ils déposés sur les planches,
Que ces **rois de l'azur**, maladroits et honteux,
Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches
Comme des avirons trainer à côté d'eux.

Ce **voyageur ailé**, comme il est gauche et veule !

Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid !

L'un agace son bec avec un brûle-gueule,

L'autre mime, en boitant, **l'infirme** qui volait !

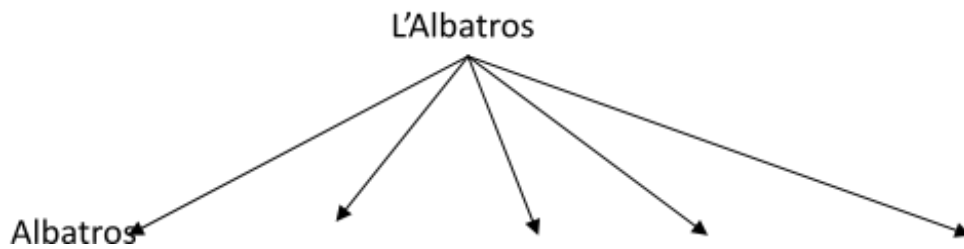
Le poète est semblable au **prince des nuées**

Qui hante la tempête et se rit de l'archer ;

Exilé sur le sol au milieu des huées,

Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

Baudelaire, *Spleen et Idéal*



Oiseaux des mers rois de l'azur voyageur ailé l'infirmes prince des nuées

Vastes oiseaux des mers, Rois de l'azur, voyageur ailé, l'infirmes, prince des nuées, c'est par ces différents vocables que l'auteur désigne tour à tour le « héros » éponyme du texte *L'albatros*. Cette différente désignation par des mots qui ne sont pas synonymes en langue atteste du regard de l'énonciateur.

NB Nous avons vu aussi l'exemple du texte ATALA de Chateaubriand.

Ce travail a été réalisé à partir d'extraits et de reformulations des ouvrages :
***La lexicologie entre langue et discours* de Marie-Françoise Mortureux et de**
***Introduction à la lexicologie* de Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet.**

